

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1109 portant promotion d'un agent du Trésor.

n° 1109

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1811 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du G août 1921, sur l'organisation du personnel des trésoreries coloniales: Vu le procès-verbal de la Commission de classement: Vu l'arrêté n° 42 du 19 janvier 1940. portant inscription au tableau d'avancement du personnel de la trésorerie pour 1940,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promu, pour compter du 1er janvier 1919, au point de vue exclusif de l'ancienneté, et pour compter du 1er octobre 1940. au point de vue de la solde : PERSONNEL DES TRÉSORERIES COLONIALES. Au grade de commis principal de 2e classe : Al. Leprévost (Alfred), commis principal de 3e classe.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**NOUAILHETAS.**